



الهيئة المغربية لسوق الرساميل  
+ال٩٠٤٦+ ف٠٤٦٠٠٩٤٦ | ٥٧٠٨٠٦ | ٢٤٨٧٠٥١  
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

Rabat, le 30 novembre 2023

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### Visa de l'AMMC sur le prospectus relatif à l'émission par OCP SA d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel avec options de remboursement anticipé et de différé de paiement d'intérêt

L'Autorité Marocaine du Marché des Capitaux (AMMC) porte à la connaissance du public qu'elle a visé, en date du 30 novembre 2023 sous la référence VI/EM/034/2023, le prospectus relatif à l'émission par OCP SA d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel avec options de remboursement anticipé et de différé de paiement d'intérêt.

Le prospectus visé par l'AMMC est constitué :

- Du document de référence de OCP SA relatif à l'exercice 2022 et au premier semestre 2023, enregistré par l'AMMC le 30 novembre 2023 sous la référence EN/EM/031/2023;
- De la note d'opération.

Les principales caractéristiques de cet emprunt sont les suivantes :

	Tranche A Non cotée	Tranche B Non cotée	Tranche C Non cotée	Tranche D Non cotée
Plafond	MAD 5 000 000 000	MAD 5 000 000 000	MAD 5 000 000 000	MAD 5 000 000 000
Maturité	Perpétuelle			
Taux d'intérêt facial	<b>Révisable annuellement.</b> Pour la 1 <sup>ère</sup> année, le taux facial sera entre 3,70% et 3,80%	<b>Révisable chaque 10 ans</b> Pour les 10 premières années, le taux facial sera entre 4,77% et 4,87%.	<b>Révisable à 15 ans pour la première période précédant la première date d'option de remboursement puis révisable tous les 10 ans au-delà.</b> Pour les 15 premières années, le taux facial sera entre 5,44% et 5,54%.	<b>Révisable chaque 20 ans.</b> Pour les 20 premières années, le taux facial sera entre 5,89% et 5,99%.
Prime de risque	Entre 60 et 70 pbs	Entre 70 et 80 pbs	Entre 90 et 100 pbs	Entre 100 et 110 pbs
1 <sup>ère</sup> Date d'option de remboursement	Le 14 décembre 2033		Le 14 décembre 2038	Le 14 décembre 2043
Step-up	- A compter du 14 décembre 2033 un step-up + 25 points de base ; - A compter du 14 décembre 2053 un step-up additionnel + 75 points de base.		- A compter du 14 décembre 2038 un step-up + 25 points de base ; - A compter du 14 décembre 2058 un step-up additionnel + 75 points de base.	- A compter du 14 décembre 2043 un step-up + 25 points de base ; - A compter du 14 décembre 2063 un step-up additionnel + 75 points de base.
Méthode d'allocation	A la française avec priorisation de la tranche D puis C puis B et A			
Négociabilité des titres	De gré à gré			

La période de souscription s'étale du 7 décembre 2023 au 11 décembre 2023 inclus.

Un extrait du prospectus sera publié incessamment sur le site internet de l'émetteur.

Le prospectus visé par l'AMMC est :

- Remis ou adressé sans frais à toute personne dont la souscription est sollicitée ou qui fait la demande ;



الهيئة المغربية لسوق الرساميل  
+ال0٥E+ +٥٤٣0٥0٤+ | ٤٤٥٨٥٣ | ٢٤٨٤٥01  
AUTORITÉ MAROCAINE DU MARCHÉ DES CAPITAUX

- Tenu à la disposition du public au :
  - Siège social de OCP SA et sur son site internet ;
  - Siège social de CDG Capital ;
  - Siège social d'Attijari Finances Corp ;
  - Siège social d'Attijariwafa Bank.
- Disponible sur le site internet de l'AMMC : [www.ammc.ma](http://www.ammc.ma).

CP/EM/056/2023

**Autorité Marocaine du Marché des Capitaux :**

**Tél :** 05 37 68 89 71

**E-Mail :** [OperationsFinancieres@ammc.ma](mailto:OperationsFinancieres@ammc.ma)